

SESSION DU 12 MARS 2013 - CONSEIL RÉGIONAL D'Auvergne

**MOTION PRÉSENTÉE PAR LE GROUPE UPA
CONTRE LA FERMETURE DU LYCÉE PROFESSIONNEL
VERCINGÉTORIX DE ROMAGNAT (63)**

Le **Lycée Professionnel Vercingétorix de Romagnat** est un établissement de formation répondant parfaitement aux besoins de nos territoires et des métiers d'avenir : de la maintenance à la photographie en passant par les industries graphiques et l'électrotechnique, ce lycée est une structure éducative importante pour nos jeunes Auvergnats.

Par ailleurs, la jeunesse a été déclarée par le Conseil Régional d'Auvergne comme « **Grande Cause Régionale** » parce que l'avenir de la jeunesse est inséparable de celui de nos territoires et cet avenir repose sur 3 piliers : l'éducation, l'autonomie et l'emploi. Or, le Lycée Vercingétorix est bien garant de ces 3 fondements.

En effet, ce lycée qui est en partenariat avec la Marine Nationale et avec bon nombre d'entreprises locales, compte 450 élèves, dont 150 internes (taux de remplissage optimum), **et encadre des enfants en rupture sociale. Il est donc important de maintenir cette structure éducative à échelle humaine.**

Les différents enseignements qui y sont prodigués, s'avèrent remarquables car ils débouchent sur un emploi et permettent aux jeunes d'acquérir leur autonomie. Grâce aussi au savoir-faire de ses enseignants motivés, il sait adapter une formation par filière aboutissant à un vrai métier en phase avec les réels besoins des entreprises.

Au surplus, le Conseil Régional d'Auvergne a récemment investi, dans la remise aux normes des cuisines, ainsi que dans une presse d'imprimerie avec travaux d'installation fixe, pour un montant de plus de 400 000 €.

Aujourd'hui, par voie de presse, les élèves, le personnel du lycée, les Conseillers Régionaux et l'ensemble des Auvergnats apprennent brutalement la fermeture de l'établissement programmée pour le mois de septembre 2014.

Cette décision unilatérale et sans concertation est inadmissible tant sur la forme que sur le fond.

Le Groupe UPA demande instamment au Conseil Régional d'Auvergne :

↳ **sur la forme, d'éviter de prendre des décisions de la plus haute importance, sans aucune discussion préalable en Assemblée Régionale,**

↳ **sur le fond, d'ouvrir un débat sur ce dossier afin :**

- **d'évaluer la situation actuelle en tenant compte des atouts de cet établissement,**
- **d'établir un plan de financement pour la remise aux normes de ce lycée,**
- **de maintenir ce lycée au sein de nos structures éducatives auvergnates.**